

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 11 décembre 2023 à 19 h, à l'Édifice municipal Philippe-Morin situé au 20 rue du Couvent à Baie-des-Sables.

Sont présents : Monsieur Gérald Beaulieu, maire
 Monsieur Denis Forest, conseiller au siège #1
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
 Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3
 Madame Kate St-Pierre, conseillère au siège #4
 Monsieur Christian Chaumont, conseiller au siège #5
 Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gérald Beaulieu. Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et de la signification de l'avis de convocation

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code municipal du Québec* (articles 152, 153 et 156) à tous les membres du conseil présents ou absents à l'ouverture de la séance.

Le public est invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca. Il est également possible d'assister en direct à la séance en ligne via l'application Zoom.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et de la signification de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du budget de l'année financière 2024
4. Lecture et adoption du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. Levée de la séance

2023-184 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Gabrielle Trigaux et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation transmis le 7 décembre 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. Lecture et adoption du budget de l'année financière 2024

2023-185 ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024

Considérant que le conseil municipal doit préparer et adopter les prévisions budgétaires de l'année financière 2024 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent conformément à l'article 954 du *Code municipal du Québec*;

Considérant qu'un avis public d'adoption a été donné le 28 novembre 2023 conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

Que le conseil municipal de Baie-des-Sables adopte le budget de l'année financière 2024 des revenus et des dépenses de fonctionnement qui suit :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	
Postes budgétaires	Prévisions
	2024
Taxes sur la valeur foncière	768 430 \$
Tarifification pour les services	183 395 \$
Tarifification - Service de la dette (aqueduc, égout et voirie complémentaire)	77 740 \$
Paiement tenant lieu de taxes	23 015 \$
Transfert de droit (compensation TVQ)	34 955 \$
Transfert de droit (péréquation)	45 475 \$
Transferts relatifs à des ententes de partage de frais	195 450 \$
Services rendus	62 970 \$
Imposition de droits	18 150 \$
Amendes et pénalités	500 \$
Intérêts	4 600 \$
Autres revenus (redevances éoliennes et cession véhicule)	124 325 \$
Sous-total	1 539 005 \$
Affectation du surplus accumulé	18 940 \$
GRAND TOTAL DES REVENUS	1 557 945 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Postes budgétaires	Prévisions
	2024
Administration générale	
Conseil municipal	37 335 \$
Gestion financière et administrative	185 400 \$
Greffe	1 000 \$
Évaluation	45 200 \$
Autres	55 315 \$
Sous-total	324 250 \$
Sécurité publique	
Police	51 225 \$
Sécurité incendie	197 265 \$
Autres (service de fourrière)	300 \$
Sous-total	248 790 \$
Transport	
Voirie municipale	128 275 \$
Enlèvement de la neige	205 295 \$
Éclairage des rues	9 130 \$
Circulation et stationnement	8 575 \$
Transport collectif	2 960 \$

Sous-total	354 235 \$
Hygiène du milieu	
Eau et égout	74 525 \$
Matières résiduelles	123 045 \$
Cours d'eau	3 340 \$
Autres (vidange des boues de fosses septiques)	- \$
Sous-total	200 910 \$
Santé et bien-être	
Logement social	24 250 \$
Autres dépenses pour la famille (garderie municipale)	21 650 \$
Sous-total	45 900 \$
Aménagement, urbanisme et développement	
Aménagement, urbanisme et zonage	37 000 \$
Promotion et développement économique	16 075 \$
Projet de mise en valeur (embellissement)	2 400 \$
Sous-total	55 475 \$
Loisirs et culture	
Activités récréatives	80 470 \$
Activité culturelles	13 005 \$
Sous-total	93 475 \$
Frais de financement	
Intérêt sur la dette à long terme	23 685 \$
Autres frais de financement	7 200 \$
Sous-total	30 885 \$
Autres activités financières	
Remboursement en capital de la dette à long terme	181 800 \$
Affectation à la réserve financière - Vidange des étangs aérés (boues municipales)	5 275 \$
Affectation à la réserve financière - Vidange des boues de fosses septiques	16 950 \$
Sous-total	204 025 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	1 557 945 \$

Que le conseil municipal soit autorisé à transférer à d'autres postes budgétaires l'excédent de certains postes;

Qu'un document explicatif du budget soit publié dans le bulletin municipal diffusé sur tout le territoire de la Municipalité de Baie-des-Sables, le tout conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. Lecture et adoption du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026

2023-186 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Considérant que le conseil doit également adopter un programme triennal des immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 conformément à l'article 953,1 du *Code municipal du Québec*;

Considérant qu'un avis public d'adoption a été donné le 28 novembre 2023 conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

Que le conseil municipal de Baie-des-Sables adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 qui suit :

INVESTISSEMENTS	2024	2025	2026
Grand téléviseur avec chariot mobile pour la salle du conseil		3 000 \$	
Ordinateurs portables	1 500 \$	1 500 \$	
Logiciels informatiques pour l'administration	2 000 \$		
Réaménagement du bureau municipal		25 000 \$	
Agrandissement et mise aux normes de la caserne incendie		1 640 000 \$	
Radios mobiles numériques pour les travaux publics		9 000 \$	
Travaux de pavage à certaines intersections	50 000 \$		
Achat de radars routiers pédagogiques		8 000 \$	
Remplacement de lampadaires au DEL	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$
Remplacement de la tuyauterie au bâtiment de traitement de l'eau potable	9 000 \$		
Remplacement des lampes UV pour le traitement de l'eau potable			20 000 \$
Amélioration chauffage et climatisation au centre communautaire	30 000 \$		
Remplacement de la galerie au centre communautaire	20 000 \$		
Balançoires au Parc du Sacré-Cœur	6 500 \$		
Implantation d'une borne de recharge publique pour les véhicules électriques	27 000 \$		
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	150 000 \$	1 690 500 \$	24 000 \$

FINANCEMENT	2024	2025	2026
Surplus accumulé non affecté	24 900 \$	44 100 \$	4 000 \$
Emprunt à long terme		278 800 \$	
Fonds de roulement	30 000 \$		
Fonds local pour la réfection des chemins municipaux (FLRCM)	20 000 \$		
Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière (PAFFSR)		6 400 \$	
Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)	16 600 \$	1 361 200 \$	
Expérience Voisins Solidaires	6 500 \$		
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)	25 000 \$		
Programme de subvention de 4 500 bornes (PS4500B)	12 000 \$		
Propulsion Québec - Programme Recharge+	15 000 \$		
TOTAL DU FINANCEMENT	150 000 \$	1 690 500 \$	24 000 \$

Que le tableau ci-dessus présente sommairement l'évaluation des coûts des immobilisations qui pourraient être réalisées au cours des trois (3) prochaines années ainsi que du financement possible.

Qu'un document explicatif du programme triennal des immobilisations soit publié dans le bulletin municipal diffusé sur tout le territoire de la Municipalité de Baie-des-Sables, le tout conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Aucune question n'a été soulevée.

6. *Levée de la séance*

2023-187 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu de lever la séance à 19 h 13.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Gérald Beaulieu
Maire

Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Gérald Beaulieu, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Gérald Beaulieu, maire